

Le dictionnaire de la Garonne

Par Michel HILAIRE

FILETS DE PÊCHE

Le tramail (bichareyre)

Ce filet sert à pêcher la lamproie et l'alose.

C'est un filet flottant en surface ou entre deux eaux. Alors qu'un filet simple ou droit n'a qu'une nappe maillée, les tramails sont constitués de 3 nappes : entre deux nappes de grandes mailles, se trouve un filet souple de petites mailles. Les poissons se prennent dans le filet intérieur comme dans des poches et sont retenus par les grandes mailles du filet extérieur.

Revers de la médaille l'extraction des poissons est un peu plus délicate qu'avec le filet simple car les poissons sont plus attachés dans leurs poches.

Ils sont équipés de flotteurs et de cordes plombées.

La grandeur des mailles et le plombage sont variables suivant le poisson pêché et l'enfoncement recherché ; il est souvent utilisé en filet dérivant, fixé d'un côté au bateau qui se laisse filer dans le courant, de l'autre (très loin du bateau souvent) à un gros flotteur, lui aussi dérivant : l'ensemble suit les flots.

La senne ou grand filet

C'est la pêche traditionnelle ancestrale de l'alose qui se pratiquait depuis le Moyen Age. Elle se réalise en équipe selon une technique très élaborée qui consiste à encercler le poisson et à l'emprisonner dans une poche en tirant le filet depuis la rive. L'équipage de la « yole » ou du « gabarrot » déploie à force de rame le « grand filet » qui peut atteindre 150 mètres de long alors que les « compagnons » le retiennent depuis le bord dans le courant et le ramènent ensuite à bras d'homme et/ou avec l'aide d'un treuil.

Le birol (le baro/birol/virol)

C'est un filet tournant utilisé sur la Garonne et l'Adour pour pêcher l'alose et les « lamproyons ». Cet engin de « pêche automatique » très astucieux est formé par deux filets en entonnoir entraînés par le courant qui tournent sur un axe fixé sur une barque ou un ponton flottant. Lorsque le poisson est capturé, il tombe dans une goulotte qui le conduit jusqu'à un vivier. Son réglage est très délicat et il est très sensible aux débris flottants qui peuvent faire d'importants dégâts dans les filets. Il n'est plus pour cette raison utilisé aujourd'hui.

Le coul et la coulette

Il s'agit d'une grande épuisette avec un manche de 4 mètres environ qui permet de pêcher l'alose et le mulot en remontant le poisson dès le toc ressenti dans le filet ; il est aujourd'hui utilisé seulement par les amateurs.



Le carrelet

Ce nom désignait à l'origine un filet carré descendu et relevé grâce à un treuil et qui permettait essentiellement de pêcher les migrateurs et le mule. Il pouvait être mobile, utilisé depuis une barque ou fixe. Le mot carrelet désigne aujourd'hui à la fois « l'installation de pêche », c'est-à-dire une cabane montée sur pilotis, petite sœur en eau douce des cabanes tchanquées d'Arcachon qui jalonnent les rives de l'estuaire jusqu'à Langon. De plus en plus, le carrelet comme la palombière devient un lieu de convivialité et un art de vivre à proximité de la ville ou du village.